

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 20 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt octobre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures et trente minute en session publique en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : 12 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres votants : 11

Etaient Présents : Messieurs Jean-Claude BERNAY, François BRIANDET, Didier DAINE, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT et Mesdames Stéphanie SAVILL, Frédérique STEAD, Albana WANNER.

Etaient absents excusés : Messieurs Guy ATSE (pouvoir à Philippe MICHEL), Alain KUTOS (pouvoir à Stéphanie SAVILL) et Madame Marta BEILIN (pouvoir à François BRIANDET).

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe MICHEL

FIXATION DU PRIX DE VENTE DE LA PARCELLE B 674 AVENUE DES COTEAUX

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le riverain de la parcelle B 722 souhaite faire l'acquisition de celle-ci située avenue des coteaux, acquise lors de la procédure des biens vacants sans maître.

Il convient d'en fixer le prix.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, 10 voix pour, 1 voix contre,

Fixe le prix de vente suivant :

B 674 de 568 m² à 102.131 €

Donne son accord pour la vente de la parcelle.

Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette vente.

Secrétaire de séance
Philippe MICHEL

Pour extrait conforme
Stéphanie SAVILL
Maire de Boisement

